Bulletin de la séance du 19 février 2020

L'Assemblée a élu à l'unanimité **Mme Pauline Emery** comme représentante étudiante à la Fondation de la cité universitaire en remplacement de M. Romain Gauthier démissionnaire.

A la suite des nombreuses discussions en plénière sur le rapport « Next Generation » (lien) et la relève académique au sein de l'université, le Recteur a proposé la création d'un groupe de travail qui sera composé principalement de représentant-e-s de l'Assemblée issu-e-s du corps intermédiaire et de membres des décanats ou du CRD (Conseil Rectorat Décanats) afin de permettre un dialogue entre les deux organes de gouvernance. Une représentation de la diversité facultaire est souhaitée dans la composition du groupe. Il s'agirait dans un premier temps d'identifier les problèmes à résoudre, notamment, la valorisation des parcours alternatifs, une politique active de stabilisation du corps intermédiaire, la sélection précoce post-doctorale et l'accès au doctorat. La réflexion devrait comporter un volet d'analyse des coûts afin de déboucher sur des propositions concrètes.

Mme Mallory Schaub, responsable du pôle de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage, a présenté le processus d'accréditation institutionnelle (lien) qui va examiner le système d'assurance qualité interne de l'ensemble des missions de l'UNIGE. Ce processus, conduit par l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (AAQ), devrait se dérouler sur deux ans et va mobiliser toute la communauté universitaire.

Saisissant l'opportunité d'un dossier transversal nécessitant une large consultation des différents corps de l'institution, le rectorat a souhaité une collaboration entre le Bureau de l'Assemblée et le Secrétariat général afin de préparer les séances plénières de manière optimale. Ce « projet pilote » selon les termes du Secrétaire général, dont les contours et modalités doivent encore être définis, a pour objectif de permettre, lors des différentes étapes du processus, l'autoévaluation et la rédaction des recommandations, d'organiser une consultation interne la plus large possible. L'Assemblée a accepté de confier au Bureau la tache de préparer, avec l'aide du secrétariat général, les différentes étapes du processus d'autoévaluation impliquant la consultation des corps. Le Bureau informera en plénière, de manière régulière, de l'avancée des travaux.

Enfin, **M. Fabrice Calame**, adjoint du vice-recteur Jean-Marc Triscone, a présenté la stratégie SDGs (lien) du rectorat.